

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DES ARMÉES

#### Arrêté du 22 décembre 2021 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'agents techniques principaux de 2<sup>e</sup> classe du ministère de la défense

NOR : ARMH2136329A

Par arrêté de la ministre des armées en date du 22 décembre 2021 :

I. – Indépendamment des dispositions législatives et réglementaires relatives aux emplois réservés aux bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et des dispositions législatives et réglementaires autorisant le recrutement par la voie contractuelle des bénéficiaires de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article 33 de la loi du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, est autorisée au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours externes et internes pour le recrutement d'agents techniques principaux du ministère de la défense de 2<sup>e</sup> classe.

II. – L'organisation de ces concours est à la charge des centres ministériels de gestion (CMG) de Bordeaux, de Lyon, de Metz, de Rennes, de Saint-Germain-en-Laye et de Toulon.

III. – Le nombre total de postes offerts est fixé à 113 dont 73 pour les concours externes et 40 pour les concours internes, répartis par CMG, par branche d'activité et spécialité, de la manière suivante :

CMG	Branches d'activité	Spécialités	Nombre de postes		Total
			Externe	Interne	
Bordeaux	Logistique	Magasinage – gestion des stocks	5	3	8
	Métiers de la restauration, hébergement - loisirs	Métiers de l'alimentation et de la restauration	2	1	3
	Conduite de véhicule	Conduite de véhicules de tourisme, de transports en commun et de poids lourd	1	1	2
<b>Total CMG de Bordeaux</b>			<b>8</b>	<b>5</b>	<b>13</b>
Lyon	Maintenance, conduite et utilisation des équipements	Imprimerie	2	1	3
	Logistique	Magasinage – gestion des stocks	4	2	6
	Métiers de la restauration, hébergement -loisirs	Métiers de l'alimentation et de la restauration	2	1	3
<b>Total CMG de Lyon</b>			<b>8</b>	<b>4</b>	<b>12</b>
Metz	Déploiement, exploitation et maintenance des SIC – filière télécommunications	Montage, exploitation, maintenance et assistance des installations et matériels de télécommunications	1	1	2
	Logistique	Magasinage – gestion des stocks	5	2	7
<b>Total CMG de Metz</b>			<b>6</b>	<b>3</b>	<b>9</b>
Rennes	Génie civil	Etudes techniques – génie civil (dessin)	1	1	2
	Maintenance, conduite et utilisation des équipements	Opération en pharmacie industrielle	3	1	4
	Déploiement, exploitation et maintenance des SIC – filière télécommunications	Montage, exploitation, maintenance et assistance des installations et matériels de télécommunications	2	1	3

CMG	Branches d'activité	Spécialités	Nombre de postes		Total
			Externe	Interne	
	Déploiement, exploitation et maintenance des SIC – filière informatique	Entretien et maintenance des matériels informatiques	2	1	3
	Logistique	Magasinage – gestion des stocks	11	6	17
	Métiers de la restauration, hébergement -loisirs	Métiers de l'alimentation et de la restauration	3	1	4
	Conduite de véhicule	Conduite de véhicules de tourisme, de transports en commun et de poids lourds	2	1	3
<b>Total CMG de Rennes</b>			<b>24</b>	<b>12</b>	<b>36</b>
Saint-Germain-en-Laye	Maintenance des bâtiments	Electricité BTP	1	1	2
	Déploiement, exploitation et maintenance des SIC – filière télécommunications	Montage, exploitation, maintenance et assistance des installations et matériels de télécommunications	2	1	3
	Déploiement, exploitation et maintenance des SIC – filière informatique	Entretien et maintenance des matériels informatiques	2	1	3
	Logistique	Magasinage – gestion des stocks	3	2	5
	Métiers de la restauration, hébergement -loisirs	Métiers de l'alimentation et de la restauration	4	2	6
	Conduite de véhicule	Conduite de véhicules de tourisme, de transports en commun et de poids lourds	3	2	5
<b>Total CMG de Saint-Germain-en-Laye</b>			<b>15</b>	<b>9</b>	<b>24</b>
Toulon	Sécurité des bâtiments	Sécurité, gardiennage	1	1	2
	Déploiement, exploitation et maintenance des SIC – filière télécommunications	Montage, exploitation, maintenance et assistance des installations et matériels de télécommunications	3	2	5
	Logistique	Magasinage – gestion des stocks	4	2	6
	Métiers de la restauration, hébergement -loisirs	Métiers de l'alimentation et de la restauration	3	1	4
	Textiles	Bourelleur – tapissier -sellier	1	1	2
<b>Total CMG de Toulon</b>			<b>12</b>	<b>7</b>	<b>19</b>
<b>Total concours</b>			<b>73</b>	<b>40</b>	<b>113</b>

IV. – 11 postes sont en outre offerts aux bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

A défaut de candidates ou candidats qualifiés inscrits sur la liste d'aptitude établie par le ministre de la défense en application des dispositions du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre pour exercer les fonctions d'agent technique principal du ministère de la défense de 2<sup>e</sup> classe, les emplois vacants ne peuvent être pourvus qu'en satisfaisant aux priorités définies à l'article L. 242-7 du même code et selon la procédure définie aux articles R. 242-17 et suivants du même code.

A défaut de candidates ou candidats qualifiés pour exercer les fonctions d'agent technique principal du ministère de la défense de 2<sup>e</sup> classe ou en cas de refus des candidates ou candidats, les emplois non pourvus dans les conditions définies à l'article L. 242-7 s'ajoutent aux emplois à pourvoir au titre du recrutement suivant dans les conditions définies à l'article R. 242-21.

V. – 7 postes sont offerts par la voie contractuelle aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article 33 de la loi du 13 juillet 1983 précitée.

VI. – L'ouverture des inscriptions est fixée au 6 janvier 2022.

Les modalités d'inscription sont les suivantes :

Il est fortement conseillé aux candidates et aux candidats de ne pas attendre les derniers jours pour s'inscrire.

Aucune demande d'inscription hors délais ou non conforme aux présentes dispositions ne sera prise en compte.

Lors de l'inscription, les candidates et candidats choisissent le CMG au titre duquel ils souhaitent concourir. En cas de réussite au concours, ils seront affectés dans le périmètre du CMG. Le périmètre géographique pour chaque CMG est fixé conformément au tableau mentionné en annexe.

VII. – Les inscriptions par internet ont lieu du 6 janvier 2022 à 12 heures, au 10 février 2022 à 12 heures (fin des inscriptions), heure de Paris.

Le formulaire d'inscription doit être complété sur la plateforme des concours à l'adresse suivante : <https://admissio.defense.gouv.fr>.

Cependant, cette inscription ne doit pas être effectuée à partir d'un poste équipé ISPT (internet sur le poste de travail). L'adresse mail utilisée doit être une adresse personnelle.

Sur la plateforme des concours, la candidate ou le candidat crée son compte en cliquant sur l'onglet « s'identifier » puis sur « s'inscrire ». Après avoir créé son compte, la candidate ou le candidat clique sur l'onglet « Civils de la défense » pour rechercher le concours auquel elle ou il souhaite s'inscrire et procède à son inscription en ligne.

La candidate ou le candidat téléverse les pièces justificatives requises, et éventuellement, pour les personnes en situation de handicap un certificat médical, daté de moins de 6 mois, délivré par un médecin agréé, et précisant les aménagements nécessaires pour passer l'épreuve, sur la plateforme des concours à l'adresse susmentionnée, au plus tard le 10 février 2022, date de clôture des inscriptions, avant 12 heures, heure de Paris.

Le téléversement des pièces jointes est proposé en toute fin d'inscription. Les candidates et les candidats peuvent terminer leur inscription sans verser ces pièces immédiatement et revenir sur le dossier en se reconnectant sur leur espace personnel jusqu'à la clôture des inscriptions.

Les candidates et les candidats qui ont validé leur inscription peuvent modifier les données de leur dossier directement via leur espace personnel.

Toute modification sur le site d'inscription en ligne doit faire l'objet d'une nouvelle validation. A l'issue de la dernière validation réalisée, la candidate ou le candidat reçoit alors un nouveau courriel rappelant la date et l'heure d'enregistrement de la modification qui est considéré comme seul document opposable.

VIII. – Les candidates et les candidats qui n'ont pas accès à internet peuvent demander un dossier papier d'inscription par voie postale, jusqu'au 3 février 2022, le cachet de la poste faisant foi, auprès de l'un des CMG dont les coordonnées sont mentionnées en annexe.

Afin que le dossier leur soit transmis en retour, les candidates et candidats joignent à leur demande une enveloppe au format A4 affranchie au tarif lettre 190 grammes et libellée à leurs nom et adresse. Aucune demande de dossier papier par tout autre moyen que la voie postale ne sera prise en compte.

Après avoir complété leur dossier d'inscription, les candidates et candidats l'envoient, par voie postale, au bureau recrutement du CMG auprès duquel ils souhaitent s'inscrire, à l'adresse correspondante mentionnée dans le tableau en annexe.

La date limite d'envoi des dossiers complets est fixée au 10 février 2022, date de clôture des inscriptions, le cachet de la poste faisant foi.

Tout dossier posté après le 10 février 2022 ou parvenant dans une enveloppe portant un cachet de la poste postérieur à cette date ou dans une enveloppe dépourvue du cachet de la poste est refusé.

Toute pièce complémentaire transmise après cette même date n'est pas prise en compte. Tout dossier incomplet est rejeté.

IX. – L'épreuve écrite d'admissibilité des concours externe et interne a lieu le 17 mars 2022, dans les centres d'examen créés par les CMG organisateurs.

Le programme des spécialités ouvertes aux concours est déterminé dans le dossier d'information délivré aux candidates et candidats et disponible en ligne sur la plateforme des concours à l'adresse suivante : <https://admissio.defense.gouv.fr>.

X. – L'épreuve d'admission des concours externe et interne, comportant une épreuve pratique dont la durée ne peut être inférieure à trente minutes ni excéder deux heures, suivie d'une épreuve orale d'entretien avec le jury, a lieu à compter du 13 juin 2022.

XI. – La composition du jury par CMG organisateur est fixée par arrêté de la ministre des armées.

Le secrétariat du jury est assuré par un agent du CMG organisateur.

XII. – Les lauréates et lauréats des concours doivent accepter l'affectation qui leur est notifiée au moment de leur nomination en vue de leur prise de fonctions.

Ils sont réputés renoncer au bénéfice du concours s'ils ne rejoignent pas leur poste dans le délai qui leur est imparti à compter de la notification d'affectation.

## ANNEXE

### CENTRES MINISTÉRIELS DE GESTION ORGANISATEURS DES CONCOURS EXTERNES ET INTERNES POUR LE RECRUTEMENT D'AGENTS TECHNIQUES PRINCIPAUX DE 2<sup>e</sup> CLASSE DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE AU TITRE DE L'ANNÉE 2022

Centre ministériel de gestion	Périmètre géographique et adresse postale pour le retrait et le retour des dossiers papier d'inscription
CMG de Saint-Germain-en-Laye	60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95, départements et collectivités d'outre-mer et étranger
	Division ressources humaines, bureau mobilités et recrutements, section recrutement, base des Loges, 8, avenue du président Kennedy, BP 40202, 78102 Saint-Germain-en-Laye Cedex

Centre ministériel de gestion	Périmètre géographique et adresse postale pour le retrait et le retour des dossiers papier d'inscription
CMG de Metz	02, 08, 10, 21, 25, 39, 51, 52, 54, 55, 57, 58, 59, 62, 67, 68, 70, 71, 80, 88, 89, 90
	Division ressources humaines, bureau recrutement et mobilité, section recrutement concours, quartier de Lattre de Tassigny, BP 30001, 57044 Metz Cedex 01
CMG de Rennes	14, 18, 22, 27, 28, 29, 35, 36, 37, 41, 44, 45, 49, 50, 53, 56, 61, 72, 76, 85
	Division ressources humaines, bureau recrutement-mobilité, section concours et examens professionnels, boulevard Saint-Conwoïon, BP 01, 35998 Rennes Cedex 9
CMG de Bordeaux	09, 12, 16, 17, 19, 23, 24, 31, 32, 33, 40, 46, 47, 64, 65, 79, 81, 82, 86, 87
	Division ressources humaines, bureau recrutements et mobilités, section recrutement, caserne Nansouty, 223, rue de Bègles, CS 21152, 33068 Bordeaux Cedex.
CMG de Toulon	04, 05, 06, 11, 13, 30, 34, 48, 66, 83, 84, 2A, 2B
	BCRM Toulon, division ressources humaines, bureau recrutement et mobilité, section concours et examens professionnels, BP 33, 83800 Toulon Cedex 9
CMG de Lyon	01, 03, 07, 15, 26, 38, 42, 43, 63, 69, 73, 74
	Division ressources humaines, bureau concours, recrutement et formation, quartier Général Frère, BP 41, 69998 Lyon Cedex 07